

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**  
**M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS**

**PROCÈS-VERBAL**

À la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, tenue le mardi 3 septembre 2013, à 20 h à la salle municipale, située dans le centre le Sillon, 337, chemin Royal, étaient présents les membres du Conseil : Roger Simard, Lauréanne Dion, Dominique Labbé et Micheline Darveau sous la présidence de la mairesse Lina Labbé.

Est présent également, le directeur général/secrétaire-trésorier Marco Langlois.

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 août 2013;
3. Suivi des procès-verbaux;
4. Correspondance;
5. Adoption des dépenses;
6. Demande d'aide financière;
  - a. Manoir Mauvide-Genest - méchoui-bénéfice 28 septembre 2013
7. Résolution – Octroi du contrat – Modernisation système de chauffage centre le Sillon;
8. Résolution – Demande d'étude, pour l'installation d'une lumière clignotante à l'intersection du chemin Royal et de la rue Lemelin, à la Direction de la Capitale-Nationale du ministère des Transports du Québec;
9. Varia
  - a. M.R.C.;
  - b. Rapports des comités externes;
  - c. Communication aux citoyens;
10. Période de questions;
11. Levée de la séance.

**Ouverture de la séance**

La mairesse constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux citoyens présents à la séance.

*013-085*

**Item 1 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Dominique Labbé appuyée par Lauréanne Dion.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

013-086

Item 2 **Adoption du procès-verbal de la séance du 5 août 2013**

L'adoption du procès-verbal est proposée par Lauréanne Dion appuyée par Dominique Labbé.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents

Item 3 **Suivi du procès-verbal**

Item 4 **Correspondance;**

013-087

Item 5 **Adoption des dépenses**

Les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de la liste des comptes soumise par le directeur général/secrétaire-trésorier. Cette liste indique la somme de : 79 558,58 \$ en comptes payés et la somme de : 10 871,07 \$ en comptes à payer le tout pour un total de : 90 429,65 \$.

Il est proposé par Micheline Darveau appuyé par Lauréanne Dion, que les dépenses figurant à cette liste soient adoptées et que le paiement des comptes soit autorisé.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites précédemment.

Marco Langlois, g.m.a.

Directeur général/secrétaire-trésorier

Item 6 **Demande d'aide financière**

a) **Manoir Mauvide-Genest - méchoui-bénéfice**  
**28 septembre 2013**

Demande refusée

013-088

Item 7 **Résolution – Octroi du contrat – Modernisation système de chauffage centre le Sillon**

**Attendu que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans désire améliorer le système de chauffage du centre le Sillon dans un but de meilleur contrôle budgétaire;

**Attendu que** pour ce faire, plusieurs études ont été réalisées pour déterminer une solution optimale;

**Attendu qu'**il apparaît justifié d'effectuer une modernisation du système de chauffage du centre le Sillon;

**Attendu que** conformément à la Politique de gestion contractuelle de la Municipalité un appel d'offres sur invitation a été lancé par la Municipalité;

**Attendu que** les entreprises suivantes ont été appelées :

- 1- Boucher Lortie
- 2- Huiles Desroches
- 3- Janiel
- 4- Laval Bélanger
- 5- Michel Latulippe
- 6- Minville solution climat confort
- 7- Merrill Allard
- 8- Plomberie P. H. Pilote inc.
- 9- Robert Labbé
- 10- Roger Guillot

**Attendu que** les soumissions suivantes ont été reçues et jugées conformes :

- |                                |              |
|--------------------------------|--------------|
| 1- Boucher Lortie              | 42 494,76 \$ |
| 2- Michel Latulippe            | 68 402,08 \$ |
| 3- Plomberie P. H. Pilote inc. | 25 733,59 \$ |

#### **En conséquence**

Il est proposé par Micheline Darveau, appuyé par Lauréanne Dion

Et

#### **Il est résolu**

**Que** le contrat soit accordé à Plomberie P. H. Pilote inc. pour la somme de 25 733,59 \$ taxes incluses;

**Que** ce contrat soit financé à même l'enveloppe prévue dans la programmation de travaux finale révisée le 5 mars 2013, du Programme de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour les infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

*013-089*

Item 8 **Résolution – Demande d'étude, pour l'installation d'une lumière clignotante à l'intersection du chemin Royal et de la rue Lemelin, à la Direction de la Capitale-Nationale du ministère des Transports du Québec**

**Attendu que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans désire améliorer la sécurité de la courbe du chemin Royal face à l'église du village;

**Attendu que** divers scénarios ont été évoqués avec Monsieur Jacques Quinn, ttp, du ministère des Transports du Québec;

**Attendu que** l'un de ces scénarios consiste en l'installation d'une lumière clignotante à l'intersection du chemin Royal et de la rue Lemelin;

**En conséquence**

Il est proposé par Lauréanne Dion, appuyé par Micheline Darveau

Et

**Il est résolu**

**Que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans demande qu'une étude soit réalisée, pour l'installation d'une lumière clignotante à l'intersection du chemin Royal et de la rue Lemelin, à la Direction de la Capitale-Nationale du ministère des Transports du Québec.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Item 9 **Varia**

- a) M.R.C.;
- b) Rapports des comités externes;
- c) Communication aux citoyens;

Item 10 **Période de questions**

Selon les règles de régie interne du Conseil municipal, la période de questions débute à 20 h 50 et se termine à 20 h 55 pour une durée de 5 minutes.

*013-091*

Item 11 **Levée de la séance**

La levée de la séance est proposée par Lauréanne Dion appuyée par Micheline Darveau, il est 20 h 55.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

\* En signant le présent procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.